

LAZARE MEYSSONNIER

Je trouve dans l'intéressante suite du *Lyonnaisiana* (*Revue*, mars, p. 189), la note suivante :

« Lazare Meyssonnier, médecin du Roi qui testa en 1661, avait eu de sa femme Françoise de Chalançon, une fille mariée à M. Janin, médecin, et une autre à Jacques Moze, apothicaire. »

Des documents inédits que j'ai eu sous les yeux me permettent de compléter ou de modifier en quelques points ces renseignements.

Lazare Meyssonnier, conseiller, médecin ordinaire du Roi et de Son Altesse Royale, comme il se qualifie dans son testament de 1661, fit en outre deux codicilles, l'un en 1669 et le second en 1672, cette dernière fois, alors qu'il était prêtre et chanoine de Saint-Nizier.

Il avait épousé, en 1643, Marie-Françoise de Chalançon ou de Chalancey, les actes varient sur ce point d'orthographe. Elle le rendit père de plusieurs enfants, au moins de deux filles, mais dont une seule survécut et fut mariée. L'autre était morte avant 1661, par conséquent très jeune. Marie Meyssonnier, qui épousa Jacques Moze, maître apothicaire, et qui était veuve de lui en 1661, n'était pas la fille, mais la sœur de Lazare, qui lui légua l'usufruit de ses biens.

Quand Meyssonnier fit son testament, il ne lui restait qu'une fille qu'il institua héritière universelle. Elle se nom-